Ville de
BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

_____

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 02/04/2021

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Séance du mardi 30 mars 2021
D-2021/111

Aujourd'hui 30 mars 2021, à 14h35,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 15h17 à 15h26 et de 18h44 à 18h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h30

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2020. Information.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2020 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2020/111 du 10 juillet 2020.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux

OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Locaux situés 35 rue Louis Gendreau. Convention précaire et révocable au profit de l'association Académie Younus.	31/07/2020	Emprise : 196 m² dont 56 m² à titre privatif Objet : bureaux Fluides : forfait de 560 euros par an Redevance : 672 euros par an Durée : 5 ans à compter du 31 juillet 2020
Locaux situés 5-7 rue Lucien Faure. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association UFOLEP.	06/08/2020	Emprise : locaux de l'ancienne école Lucien Faure Objet : bureaux transitoires dans l'attente de la fin des travaux de leurs locaux place Saint Martial Fluides : forfait de 1 240 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit compte tenu d'un hébergement temporaire Durée : prolongation d'occupation jusqu'au 31 juillet 2021
Maison située 11 rue Meste Verdié à Bordeaux. Convention de mise à disposition de logement à Bordeaux Métropole.	14/08/2020	Emprise : 60 m² Objet : logement temporaire d'insertion Fluides : à la charge du preneur Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 2 ans à compter du 14 août 2020
Locaux situés 37 allée Jean Giono, convention précaire et révocable au profit de l'association Interlude.	14/08/2020	Emprise : 437 m² Objet : gestion et animation d'une ludothèque Fluides : forfait de 4 370 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 1er janvier 2020 soit jusqu'au 31 décembre 2022
Convention d'occupation du local situé 87 quai de Queyries entre la Ville de Bordeaux, la société Evolution SARL et la société l'AGORA.	24/08/2020	Emprise : 30 m² Objet : espace de travail meublé Fluides : à la charge de l'occupant Charges : forfait services de 75 euros HT par mois Redevance : 76 euros HT par m² par an la première année puis 102 euros HT par m² par an les 11 mois suivants Durée : 23 mois
Local situé dans l'enceinte du bâtiment K3, 10 quai de Brazza. Convention précaire et révocable au profit de l'association des Scouts et Guides Marins de Bordeaux.	24/08/2020	Emprise : alvéole d'une superficie de 468 m² dont 82 m² de bureaux, dans une partie du hangar K3 Objet : stockage et entretien de bateaux, gestion des activités des jeunes scouts marins Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 3 148.82 euros par an Durée : 1 an du 1er février 2020 au 31 janvier 2021
Terrain situé rue Paul Baudenon à la Benauge. Convention entre la Ville de Bordeaux et Monsieur A. Autorisation d'occupation	25/08/2020	Emprise : terrain clôturé de 1 245 m² Objet : occupation du terrain en vue d'accéder à sa propriété le temps des travaux d'aménagement

temporaire en vue de réaliser des travaux d'aménagement de son jardin.		de son jardin Fluides : sans objet Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du 7 au 18 septembre 2020
Maison située 104 avenue Charles Martin à Bordeaux. Convention de mise à disposition de logement à Bordeaux Métropole.	28/08/2020	Emprise : 64 m² Objet : logement temporaire d'insertion Fluides : à la charge du preneur Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 2 ans à compter du 28 août 2020
Locaux situés 120 rue Héron. Convention précaire et révocable au profit de l'association ASPE-EUREKA.	18/09/2020	Emprise : 204 m² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : jusqu'au 31 mars 2021
Locaux situés 10 rue Carpenteyre. Avenant n°4 la convention précaire et révocable au profit de l'association Promo-Femmes Saint Michel.	24/09/2020	Emprise : 156 m² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 16.92 euros pour le temps de l'occupation Durée : prolongation jusqu'au 31 juillet 2021
Locaux situés 10 rue Vilaris. Convention précaire et révocable au profit de l'association Promo-Femmes Saint Michel.	24/09/2020	Emprise : 114 m² Objet : bureaux Fluides : forfait de 513 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit compte tenu d'un hébergement temporaire Durée : du 1er novembre au 31 juillet 2021
Locaux situés 125 cours Alsace Lorraine. Avenant n° 1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association CRIJNA (Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine).	25/09/2020	Emprise : 308 m² Objet : bureaux, identification du chargé de sécurité, du rôle et de la responsabilité de l'occupant Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 3 696 euros par an Durée : jusqu'au 31 décembre 2022
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Club bouliste Albert 1er ». Local situé 25 rue du Professeur Bergonié.	28/09/2020	Emprise : 100 m² de bureaux et 648 m² de terrain Objet : bureaux, terrain de boules Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 192.08 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés dans l'enceinte du groupe scolaire Paul Bert, 58 rue des Ayres. Convention précaire et révocable au profit de l'association ALEMA.	07/10/2020	Emprise : 150 m² Objet : crèche associative Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 5 400 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1er août 2020 jusqu'au 31 juillet 2023
Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Bordeaux et l'association « Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine », situés 1 place Jean Jaurès à Bordeaux.	07/10/2020	Emprise : 326 m² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 1 an à compter du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés 62 rue Fieffe. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Promo-Femmes Saint Michel.	07/10/2020	Emprise : 201 m² Objet : bureaux Fluides : forfait de 904.50 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 octobre 2020
Locaux situés 18 rue Léon Paillère. Convention précaire et révocable au profit de l'association Emmaüs Gironde.	08/10/2020	Emprise : 249 m² Objet : halte de jour destinée à l'accueil des personnes défavorisées Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 1 an reconductible soit jusqu'au 31 décembre 2020
Convention de mise à disposition temporaire de l'auberge de jeunesse Barbey située 22 cours Barbey, au profit de l'Etat et de l'association Diaconat de Bordeaux.	13/10/2020	Emprise : 35 places au sein de l'auberge de jeunesse Barbey Objet : centre d'hébergement spécialisé de la Région Nouvelle Aquitaine destiné à accueillir les malades sans gravité Covid 19

		Fluides : forfait de 5000 euros pour la période Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020
Locaux situés 64 rue Magendie. Avenant n°3 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Petite Enfance, Enfance et Famille.	27/10/2020	Emprise : 1 584 m² Objet : crèche associative Maison des Enfants Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : un euro par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 30 rue Chateauneuf. Avenant n°3 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Petite Enfance, Enfance et Famille.	27/10/2020	Emprise : 856 m² Objet : crèche associative La Maison Soleil Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : un euro par an Durée : prolongation jusqu'au 31 août 2021
Convention d'occupation du local situé 87 quai de Queyries entre la Ville de Bordeaux, la société Evolution SARL et la société TROMA.	02/11/2020	Emprise : 10 m² Objet : espace de travail meublé Fluides : à la charge de l'occupant Charges : forfait services de 75 euros HT par mois Redevance : 76 euros HT par m² par an la première année puis 102 euros HT par m² par an les 11 mois suivants Durée : 23 mois
Association Parallèles Attitudes Diffusion. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition du complexe de musiques amplifiées et de ses annexes situé 18 cours Barbey.	12/11/2020	Emprise : 3 178.90 m² Objet : bureaux, salle de concert Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 66 064 euros TTC par an Durée : prolongation de 12 mois jusqu'au 20 octobre 2021
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public entre la Ville de Bordeaux et TOTAL MARKETING FRANCE. Terrain situé quai de la Souys.	19/11/2020	Emprise : 150 m² Objet : piste d'accès depuis le quai à la station-service Fluides : sans objet Redevance : 83,58 euros HT soit 100,30 euros TTC Durée : 1 an à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux 10 avenue de Bel Air à Bordeaux. Convention de mise à disposition au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS de Bordeaux).	01/12/2020	Emprise : 87 m² T3 Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge du preneur Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 1er décembre 2020 jusqu'au 30 novembre 2023
Locaux 38 rue Albert Thomas à Bordeaux. Convention de mise à disposition au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS de Bordeaux).	01/12/2020	Emprise : 65 m² T3 Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge du preneur Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 1er décembre 2020 jusqu'au 30 novembre 2023
Locaux 83 rue Léo Saignat à Bordeaux. Convention de mise à disposition au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS de Bordeaux).	01/12/2020	Emprise : 65 m² T3 Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge du preneur Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 1er décembre 2020 jusqu'au 30 novembre 2023
Locaux 2 rue Cantenac à Bordeaux. Convention de mise à disposition au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS de Bordeaux).	01/12/2020	Emprise : 61 m² T3 Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge du preneur Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 1er décembre 2020 jusqu'au 30 novembre 2023

Locaux situés 49 rue Pierre Trébod. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association « Club Pétanque Grand Parc ».	02/12/2020	Emprise : 110 m² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 125.50 euros par an Durée : prolongation jusqu'à la fin des travaux sur le site Trébod et au déménagement de l'association dans les nouveaux locaux
Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association des Musulmans de Bordeaux Nord.	04/12/2020	Emprise : 450 m² Objet : activités de culte Fluides : forfait de 1 500 euros par an Redevance : 12 000 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Convention d'attribution de dix places de parking au sein du parking souterrain de la patinoire Mériadeck au profit de la DIPJ (Direction Interrégionale de la Police Judiciaire).	11/12/2020	Emprise : 10 emplacements de stationnement Fluides : sans objet Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 1 an à compter du 21 décembre 2020
Convention d'attribution de dix places de parking au sein du parking souterrain de la patinoire Mériadeck au profit de la DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique).	14/12/2020	Emprise : 10 emplacements Objet : stationnement Fluides : sans objet Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 1 an à compter du 21 décembre 2020
Avenant n°3 à la convention d'occupation, consentie par la Ville de Bordeaux à la société HIVORY et SFR son sous-occupant, pour des infrastructures aériennes de télécommunication pour l'occupation du complexe sportif Chauffour 15 rue Chauffour.	15/12/2020	Emprise : terrasse du complexe sportif Chaufour Objet : station de radiophonie mobile SFR, substitution de bailleur à compter du 1er janvier 2020 Fluides : sans objet Redevance : 9 861,67 euros HT soit 11 834 euros TTC par an Durée : du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020
Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer. Avenant n° 1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Bibliotheca.	17/12/2020	Emprise : 207 m² Objet : bureaux Fluides : forfait de 1 500 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit compte tenu d'un hébergement temporaire Durée : prolongation d'1 an à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 62 rue Fieffe. Avenant N°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Mission locale Bordeaux Avenir Jeunes.	22/12/2020	Emprise : 558 m² Objet : bureaux Fluides : forfait de 2 512 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Avenant n°3 à la convention comportant autorisation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et la SCI Stockage et Services d'une emprise quai Deschamps.	22/12/2020	Emprise : terrain de 658 m², bâtiment de 260 m² Objet : restaurant Café du Port Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 11 883.48 euros HT soit 14 260.18 euros TTC par an Durée : prolongation jusqu'au 30 septembre 2021
Autorisation d'occupation temporaire du domaine public entre la Ville de Bordeaux et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS de la Gironde). Terrain situé quai Deschamps.	31/12/2020	Emprise : 159 m² Objet : base de vie nautique Fluides : sans objet Redevance : 981.57 euros HT soit 1 177.89 euros TTC Durée : 1 an à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021

Locations consenties à la Ville de Bordeaux		
OBJET	**DATE**	**OBSERVATIONS**
Appartement situé Résidence l'Odyssée 30 rue Henri Dunant à Bordeaux. Bail entre la SCI Bordelaise et la Ville de Bordeaux.	22/07/2020	Objet : concession par nécessité absolue de service d'un logement T4 Emprise : 92 m² Loyer : 14 400 euros par an Charges : provisions de 780 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 3 ans à compter du 5 août 2020
Appartement meublé situé 59 rue Huguerie à Bordeaux. Bail entre Monsieur et Madame Z et la Ville de Bordeaux.	27/10/2020	Objet : concession par nécessité absolue de service d'un logement T2 Emprise : 80 m² Loyer : 18 240 euros par an Charges : provisions de 960 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 12 mois à compter du 1er novembre 2020
Convention de mise à disposition des espaces de l'auditorium au profit de la Ville de Bordeaux.	03/11/2020	Objet : mise à disposition de la salle Dutilleux de l'Auditorium pour la tenue d'un conseil municipal Loyer : 693,25 euros HT soit 831,90 euros TTC Durée : 1 jour le 3 juillet 2020
Avenant n°1 à la convention du 13 septembre 2013 entre la mairie de Bordeaux et le Grand Port Maritime de Bordeaux, pour la mise à disposition de locaux au sein du Hangar G2.	20/11/2020	Objet : pépinière d'entreprises Emprise : 505 m² Loyer : 49 490 euros HT soit 59 388 euros TTC par an Charges : provisions de 11 900,92 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : prolongation de 4 mois à compter du 1er septembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés 36 rue Louis Gendreau à Bordeaux au sein du Centre Commercial du Grand Parc. Avenant n°3 au bail entre la société InCité Bordeaux Métropole Territoires et la Ville de Bordeaux.	28/12/2020	Objet : maison du projet du Grand Parc Emprise : 117,74 m² Loyer : 6 850 euros par an Charges : provisions de 840 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 mars 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET